



RAPPORT N°41 DE LA CAMPAGNE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 24 SEPTEMBRE 2016

Dans ce rapport de SOS-Torture du 17 au 24 septembre 2016, la Campagne évoque les arrestations arbitraires qui continuent à s'intensifier.

Au moins trente-six personnes (36) ont été arrêtées au cours d'opérations menées par des agents de la police et du service national des renseignements (SNR). Parmi ces personnes figurent quatorze (14) sous-officiers issus des anciennes forces armées Burundaises « EX FAB » arrêtés illégalement par des agents du SNR et inculpés une semaine après les arrestations pour atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat et participation à des bandes armées. Ils ont tous été transférés du service national des renseignements (SNR) à la prison centrale de Ngozi.

Parmi ces victimes d'arrestations arbitraires, la Campagne SOS-Torture dénombre également vingt (20) personnes civiles dont des militants du parti d'opposition FNL.

La Campagne évoque aussi le cas tragique de l'Adjudant Eddy Claude Nyongera, arrêté dans la même affaire que ses quatorze (14) compagnons sous-officiers. Il a été enterré par sa famille sans que le parquet ait ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de son décès dans les locaux du service national des renseignements. Le corps du sous-officier présente des mutilations qui ne sont pas dues, à priori, à la grenade qui aurait servi à son suicide, tel que la police l'a affirmé.

Le rapport évoque aussi six corps découverts dans des rivières : la Rusizi et la Mubarazi. Seule une des personnes découverte a été identifiée, l'administration s'est hâtée à enterrer les victimes. Ce qui justifie sans doute des exécutions extrajudiciaires et les corps sont jetés soit dans des rivières soit dans les fausses communes.

1. Le sous-officier Adjudant Nyongera enterré sans enquête préalable

Dans le précédent rapport de SOS-Torture/Burundi (**rapport N°40** : <http://sostortureburundi.over-blog.com/sos-torture-burundi-numero-40-version-francaise>), il était fait mention du cas très inquiétant d'un sous-officier de l'armée burundaise, l'Adjudant Eddy Claude Nyongera, mort dans les locaux du service national des renseignements burundais le 14 septembre 2016.



L'Adjudant Eddy Claude Nyongera

Après sa mort, la police s'était hâtée de déclarer le décès par suicide à l'aide d'une grenade au cours d'un interrogatoire. Une version mise en doute par plusieurs sources au sein des forces de sécurité.

D'autant plus que les agents du même service national des renseignements ont déposé le corps sans vie de l'Adjudant dans la morgue de l'Hôpital Roi Khaled le déclarant et le nommant « Inconnu ».

Le sous-officier de l'armée a été enterré en date du 23 septembre 2016 par sa famille après plusieurs jours de bataille pour obtenir le corps du défunt et le certificat de décès. Il était natif de la colline Kabuye au centre-urbain de la province Bururi (sud du pays). La Campagne SOS-Torture/Burundi constate que le service national des renseignements a refusé de répondre aux sollicitations de la famille. Autres faits surprenants, le certificat de décès délivré par l'administration évoque

contradictoirement un décès à domicile, ce qui remet aussi en cause la version de la police nationale.

Le Parquet Général de la République, qui a été saisi au début de cette semaine par la commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH), n'a mené aucune enquête pour déterminer à ce jour les circonstances de la mort de l'Adjudant Eddy Claude Nyongera. Des proches de la famille confirment que le sous-officier a été torturé au vu des nombreuses blessures que présente le corps de la victime.

Les photos qui suivent présentent le corps de l'Adjudant Nyongera tel qu'il a été amené en cachette par des agents du service national des renseignements à la morgue de l'hôpital Roi Khaled, un des hôpitaux publics de Bujumbura. **Elles sont extrêmement sensibles**, mais l'analyse du corps indique que le sous-officier a été amputé des poignets.

ATTENTION AUX IMAGES CI-DESSOUS



TORTURE

Ceci remet à nouveau en doute la version de la police nationale qui atteste qu'il est mort par un suicide à la grenade. Le corps du sous-officier présente des mutilations qui ne sont pas dues, à priori, à la grenade qui aurait servi à son suicide, tel que la police l'a affirmé.

La Campagne SOS-Torture Burundi réitère sa demande d'une enquête pour connaître la vérité sur la mort du sous-officier qui pourrait être victime d'une exécution sommaire. Les événements de la semaine démontrent que le service des renseignements a des informations qui pourraient aider le Parquet dans ses enquêtes.

2. Arrestations arbitraires, enlèvements et disparitions forcées se poursuivent

- Lors de l'arrestation de l'Adjudant Eddy Claude Nyongera (point 1 de ce rapport), d'autres sous-officiers ont été arrêtés le même jour, le 14 septembre 2016, ainsi que les jours qui ont suivi.

La Campagne SOS-Torture/Burundi a pu identifier quinze (15) militaires arrêtés, qui ne sont plus que quatorze (14) après la mort de l'Adjudant Nyongera. Ils ont tous été transférés le 22 septembre 2016 de Bujumbura vers la prison centrale de Ngozi (nord du pays). C'est le parquet de Mukaza (centre de Bujumbura) qui les a inculpé, une semaine après les arrestations et détention aux cachots du SNR, pour 'Participation aux bandes armées' et 'Atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat'. Le Parquet de Mukaza les a inculpé sous le dossier RMP 181/195.

Voici la liste (grades et noms) des militaires arrêtés :

- Adjudant Nyongera Eddy Claude, arrêté le 14 septembre 2016 par la police militaire puis transféré dans les locaux du service des renseignements où il est décédé le même jour. Il était affecté aux transmissions à l'Etat-major de l'armée.
- BPP1 Girukwishaka Innocent (Brigadier de la police).
- Adjudant Ngirimana Herménegilde.

- Adjudant-chef Kitaburaza Albert.
- BPP1 Ndayizeye Claver.
- Adjudant Gahungu Thaddée.
- Adjudant Masabo Ferdinand
- BPP2 Bigirimana Anicet
- APC Ciza Christophe
- 1^{er} Sergent Ngendakumana François
- Caporal Nshimirimana Pascal
- Caporal Nsabimana Célestin
- APC Mayoya Révérien
- APC Ndikuriyo Basile
- APC Nyandwi Félix

Tous ces sous-officiers tant de l'armée que de la police sont issus des anciennes Forces Armées Burundaises (FAB) avant leur fusion avec les groupes rebelles pour former l'actuelle Force de Défense Nationale (FDN). La Campagne SOS-Torture/Burundi constate que le harcèlement des militaires et policiers issus de l'ancienne armée n'a pas diminué d'intensité. Avant les sous-officiers, ce sont les officiers qui avaient été harcelés, arrêtés arbitrairement, torturés et parfois assassinés.

D'autres membres de forces de défense nationale ont été arrêtés au cours de la semaine :

- L'Adjudant Adronis Nduwayo, un sous-officier de l'armée, a été arrêté le 19 septembre 2016 au poste militaire de Ryansoro, province Gitega. Il a été emmené aux cachots de la police militaire de Bujumbura sur ordre du Commandant de la 2^{ème} région militaire. Des proches indiquent qu'il a été transféré aux cachots du service national des renseignements le 21 septembre 2016.
- OPC1 Alexis Hakizimana, un officier de la police nationale, arrêté le 22 septembre 2016 par la police. Il se trouvait aux bureaux de la direction générale de la police nationale situés au quartier 9 de la zone Ngagara où il travaille. Il est aussi issu des anciennes Forces Armées Burundaises (FAB) plus précisément de la Gendarmerie.



L'Officier Alexis Hakizimana

- Des agents de la police ont arrêté trois jeunes hommes sur la colline Nyakigano, commune Mugamba, province Bururi (sud du pays) en date du 17 septembre 2016. Il s'agit de Rémy Nkurunziza, Evariste Ndayikengurukiye. Ainsi qu'un autre jeune homme. Des témoins rapportent qu'ils ont été arrêtés sans mandats et en dehors des heures réglementaires car il était alors 4 heures du matin alors que la loi autorise l'arrestation entre six(6) h et dix-huit(18) heures. Les mêmes agents ont arrêté un chef de colline de Mubira située dans la zone Nyagasasa du nom d'André Hajayandi.

Ces personnes sont poursuivies dans le cadre des enquêtes sur l'assassinat de Dismas Bashirahishize surnommé 'Bitama', tué avec sa femme et leur enfant le 14 septembre 2016 sur la colline Munini, commune Mugamba (cfr rapport **SOS-Torture/Burundi N°40** : <http://sostortureburundi.over-blog.com/sos-torture-burundi-numero-40-version-francaise>). La Campagne SOS-Torture/Burundi trouve que la police de Mugamba ne dispose pas de preuves tangibles et irréfutables de leurs culpabilités. Ceci constitue des arrestations arbitraires. Par ailleurs, M. Pierre Nimpagaritse, le père d'un des jeunes hommes venu s'enquérir des raisons de l'emprisonnement de son fils a aussi été arrêté dans la journée du 17 septembre 2016.

Ce n'est que le lendemain, le 18 septembre 2016, que ces personnes ont été libérées, faute de preuves à charge, à l'exception d'un des trois jeunes hommes. La Campagne SOS-Torture/Burundi demande sa libération vu que la police n'est pas parvenue à produire des preuves de participation à cet acte criminel.

- La police a aussi arrêté deux autres personnes le 18 septembre 2016 sur la colline Mubira, commune Mugamba, province Bururi dans le cadre de cette enquête sur l'assassinat de trois membres d'une même famille survenu quelques jours auparavant. Cela porte à trois le nombre de personnes toujours en détention pour cette affaire. Aucun mandat n'a également été présenté lors de ces interpellations.
- Des militaires ont arrêté une jeune femme du nom de Francine Niyomwungere dans la zone Rusabagi, commune Burambi, province Rumonge (sud du pays) en date du 15 septembre 2016. Des témoins indiquent qu'aucun mandat n'a été présenté à la concernée.

La Campagne SOS-Torture/Burundi tient à préciser que par ailleurs, les militaires ne sont pas habilités à mener des arrestations sur des civils, un rôle assigné à la police. Mme Niyomwungere a par ailleurs été incarcérée dans la maison du responsable du service national des renseignements dans la province Rumonge. Ceci est illégal car il ne s'agit pas d'un lieu de détention autorisé. Outre l'arrestation arbitraire, la police de Rumonge dispose de cachots officiels qui auraient pu accueillir la victime. Aussi, la



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

jeune femme aurait été arrêtée à défaut de son mari que le SNR recherche pour participation présumée à des groupes armés. La campagne SOS- Torture demande la libération immédiate et sans condition de cette dame car la constitution Burundaise et le code pénal Burundais dispose clairement que la responsabilité est personnelle et que nul n'est punissable qu'en raison de son propre fait.

- Des militaires et des agents de la police ont arrêté Godeliève Nkezimana et Fleury Niyonkomezi en date du 17 septembre 2016 sur la colline Bukeye, commune Nyanza lac, province Makamba (sud du pays). Les deux personnes sont des militants du parti d'opposition FNL pro-Agathon Rwaswa, actuel vice-président de l'Assemblée Nationale burundaise. Des témoins rapportent qu'ils sont accusés de participation à des groupes rebelles.

Aucun mandat n'a été présenté lors des interpellations. Après une nuit au cachot à Nyanza lac, les deux personnes ont été remises aux agents du service national des renseignements qui les ont transférés dans la ville de Bujumbura le 18 septembre 2016.

- Des agents de la police ont arrêté Claudine Hakizimana sur la colline Gitaramuka, zone Murago, commune Burambi, province Rumonge (sud du pays) en date du 17 septembre 2016. Des témoins indiquent que sa maison a été fouillée par les agents qui recherchaient des armes à feu mais n'ont rien trouvé. Elle a été emmenée au cachot de la commune Burambi.

Il s'agit de la 2^{ème} interpellation pour Mme Hakizimana qui avait été arrêtée une première fois le 8 juillet 2016 après que la police ait affirmé avoir découvert un fusil caché dans ses champs. A cette époque, c'est le mari de Mme Hakizimana qui était recherché (cfr rapport SOS-Torture/Burundi N°30 : <http://sostortureburundi.over-blog.com/2016/07/sos-torture-n-30.html>). La Campagne SOS-Torture constate un harcèlement par des arrestations arbitraires de la part des agents de la police sur une mère de famille, à défaut de pouvoir arrêter son mari.

- La police a arrêté deux militants d'opposition, parti FNL pro-Agathon Rwaso, dans la commune Busoni, province Kirundo (nord du pays) le 21 septembre 2016. Il s'agit de Rémégie Uwimana, président du FNL pro-Rwaso dans la commune Busoni et Gaspard Mutabazi qui représente le parti dans la zone Murore située dans la commune Busoni. Des proches indiquent que les deux hommes sont victimes d'avoir refusé de contribuer financièrement pour le parti au pouvoir CNDD-FDD lors d'une levée de fonds menée dans tout le pays le 10 septembre 2016.

Ces deux responsables politiques au niveau local sont victimes d'arrestations arbitraires parce qu'ils refusent d'adhérer ou de contribuer pour le parti au pouvoir. La Campagne SOS-Torture Burundi constate que plusieurs militants d'opposition, notamment du FNL, sont régulièrement arrêtés pour les mêmes raisons qui ne constituent pas une infraction.

- La police a arrêté une dizaine de personnes dans le quartier Gitaramuka, zone Musaga (sud de Bujumbura) en date du 22 septembre 2016. Les agents de la police avaient auparavant procédé à une rafle de plusieurs dizaines de personnes pour un contrôle des 'cahiers de ménages', un document exigé depuis quelques mois par l'administration et contenant les noms et identités des occupants de chaque ménage. Ce document n'est régi par aucune loi au Burundi.
- Des agents de la police ont arrêté Jean Claude Ndikuriyo le 22 septembre 2016 à Kibumbu, commune Kayokwe, province Mwaro (centre du pays). Des proches indiquent que le jeune homme se rendait chez lui pour l'enterrement de son père. Il a été sorti d'un bus qui le transportait. Aucun mandat n'a été présenté lors de son arrestation par les policiers.

3. Assassinats, exécutions sommaires et attaques armées répertoriés

- Cinq corps flottant dans la rivière Rusizi ont été découverts en date du 15 septembre 2016 à l'embouchure du lac Tanganyika dans la zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura (ouest du pays). Les corps découverts sont tous des hommes dont le nommé Bosco Ngendakumana identifié par sa famille. M. Ngendakumana a été vu pour la dernière fois le 11 septembre 2016 dans la zone Gatumba où il habitait.

La Campagne SOS-Torture/Burundi constate qu'il s'agit de nouveaux cas d'exécutions dont les auteurs sont inconnus. L'objectif semble de faire disparaître les corps ou tout au moins de ne pas permettre de connaître le lieu du crime. Les victimes ont été inhumées sans expertise médico-légale permettant d'en savoir plus sur la cause de leur mort, ni l'identité des quatre hommes restant.

Il y a quelques jours, deux autres corps, un homme et une femme, avaient été aperçus flottant sur cette même rivière Rusizi, dans le secteur Rusiga, commune Rugombo, province Cibitoke (ouest du pays) le 6 septembre 2016. Les deux victimes n'ont pas été identifiées, ni les circonstances exactes de leur décès (cfr rapport SOS-Torture/Burundi N°39 : <http://sostortureburundi.over-blog.com/2016/09/sos-torture-burundi-n-39-version-francaise.html>)

- Une attaque à la grenade a eu lieu en date du 19 septembre 2016 dans la zone Bwiza, commune Mukaza (centre de Bujumbura). L'auteur de l'attaque est inconnu et n'a pas occasionné de victimes. Depuis quelques mois, aucune attaque à la grenade dans la ville de Bujumbura n'avait été répertorié contrairement aux périodes entre les mois de février et mai 2016. (cfr rapports SOS-Torture/Burundi N°9, N°22: <http://sostortureburundi.over-blog.com/2016/02/sos-torture-burundi-n-9.html> <http://sostortureburundi.over-blog.com/2016/05/sos-torture-burundi-n-22.html>)

- Le corps d'un homme a été découvert flottant sur la rivière Mubarazi le 20 septembre 2016, entre les collines Busimba et Burambana, commune Muramvya, province Muramvya (centre du pays). Des témoins rapportent qu'il était en état de décomposition avancée, avec des blessures au cou.

L'administration a aussitôt procédé à l'enterrement de la victime, sans toutefois l'avoir identifié. Il y a quelques semaines, deux autres corps avaient été repêchés de la rivière Mubarazi quelques jours après la disparition forcée du journaliste Jean Bigirimana du Groupe de presse Iwacu dans la zone Bugarama, commune Muramvya. Les deux corps précédemment découverts avaient été lestés de grosses pierres pour tenter de les faire disparaître dans l'eau. Ils n'ont jamais été identifiés et ont été enterrés également par l'administration (cfr rapport **SOS-Torture Burundi N°35** : <http://sostortureburundi.over-blog.com/2016/08/sos-torture-burundi-n-35.html>)



La campagne SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraire, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE